

Image not found or type unknown



Souci par élevage de chiens dans un lotissement

Par **mary23**, le **26/07/2010** à **22:29**

Bonjour,
voilà nous avons des voisins qui font un élevage de chiens (berger allemand et jack russel)
on t ils le droit sachant que nous sommes en lotissement que à plusieurs reprise les voisins
se plaigne(sans bouger)que la mairie ne fait rien plus la gendarmerie après plusieurs mise
en garde auprès de la personne qui s occupe des animaux pendant les vacances des
propriétaires j ai reçu par téléphone des menaces de represailles certe ce n est que verbal
DONC MA QUESTION A T ON LE DROIT DE FAIRE CET ELEVAGE ?